



Conseil scientifique de l'institut des sciences biologiques INSB

Recommandation

Consultation Loi de programmation

Le CSI INSB demande aux pouvoirs publics de prendre en compte les recommandations des personnels de la recherche dans le cadre de la concertation sur la loi de programmation de la Recherche. Toute loi de programmation qui ne s'accompagnerait pas d'une augmentation significative des moyens ne servirait à rien.

Yaël GROSJEAN

Président du CSI INSB

Recommandation adoptée le lundi 6 mai 2019
22 votants : 22 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- Frédérique VIDAL, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Copies :

- Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS.
- Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science.
- Hugues de la GIRAUDIERE, directeur des ressources humaines.
- Olivier COUTARD, président de la conférence des présidents du Comité national
- Dorothée BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique.
- Dmitry PEAUCELLE, représentant de la C3N.
- André LE BIVIC, directeur de l'INSB, Pascal AUSCHER directeur de l'INSMI, Nicolas ARNAUD directeur de l'INSU, Stéphanie THIEBAULT directrice de l'INEE, Jacques MADDALUNO directeur de l'INC, François-Joseph RUGGIU directeur de l'INSHS, Astrid LAMBRECHT directrice de l'INP, Ali CHARARA directeur de l'INS2I, Reynald PAIN directeur de l'IN2P3, Jean-Yves MARZIN directeur de l'INSIS.



- Claudine GILBERT, présidente du CS INP, Olivier DRAPIER, président du CS IN2P3, Serge SIMOENS, président du CS INSIS, Beatrice MARTICORENA, présidente du CS INSU, Olivier SANDRE, président du CS INC, Nathalie VIENNE-GUERRIN, présidente du CS INSHS, Rémi CARLES, président du CS INSMI, Isabelle QUEINNEC, présidente du CS INS2I, Patricia GIBERT BRUNET, président du CSI INEE.